



DIJON ACTUALITÉS



Édition du 15 septembre 2026 / 20 h 00



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**

2026

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Dijon : le conseil municipal d'installation marquera le véritable coup d'envoi du mandat de Nathalie Koenders



À Dijon, la nouvelle mandature municipale s'apprête à franchir une étape décisive. Après le second tour des élections municipales organisé le 22 mars 2026, les conseillers fraîchement élus se réuniront ce samedi 28 mars à 10 heures pour le traditionnel conseil municipal d'installation. Nathalie Koenders devrait être élue maire, un moment d'émotion pour elle, après avoir remporté cette élection municipale haut la main. ([lire la suite...](#))



Dijon Métropole

Carte scolaire 2026 en Côte-d'Or : fermetures en cascade et inquiétudes sur l'avenir des écoles

La carte scolaire 2026, présentée lors du Comité Social d'Administration Départemental (CSA-D) du 30 mars, dessine une nouvelle fois un paysage éducatif en pleine ([lire la suite...](#))

Neully-Crimolois

Didier Relot réélu maire face à Emmanuel Florentin



Le second tour des élections municipales, organisé ce dimanche 22 mars, a livré son verdict : la liste conduite par Didier Relot l'emporte avec une majorité relative face à celle d'Emmanuel Florentin. Un scrutin marqué par une forte participation et des équilibres politiques contrastés entre les communes déléguées.

Avec 765 voix, soit 52,90 % des suffrages exprimés, la liste *Génération Neully-Crimolois* conduite par Didier Relot arrive en tête de ce second tour et obtient 21 sièges au conseil municipal. Face à elle, la liste *Avenir et transparence* menée par Emmanuel Florentin rassemble 681 voix, soit 47,10 %, et décroche 6 sièges. Sur un total de 1 446 suffrages exprimés, la participation dépasse les 67 %, témoignant d'une mobilisation importante des habitants pour ce scrutin local, malgré un ([lire la suite...](#))

Talant

À Talant, une motion largement adoptée pour défendre les écoles Triolet et Prévert

Ce vendredi 3 avril 2026, le conseil municipal de Talant a adopté à une écrasante majorité (32 voix pour, 1 abstention) une motion forte en faveur du maintien des classes dans deux écoles de la commune : Elsa Triolet et Jacques Prévert. À travers ce vœu, les élus entendent alerter les autorités académiques sur les conséquences concrètes des ([lire la suite...](#))



Dijon Métropole

163 923 appels traités : l'engagement constant du CTA-CODIS

En 2025, le Centre de Traitement de l'Alerte et Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CTA-CODIS) a enregistré 163 923 appels. Un chiffre vertigineux, qui traduit à lui seul l'ampleur des sollicitations auxquelles les services de secours doivent répondre chaque jour. Mais derrière cette statistique impressionnante, se cache une réalité humaine souvent méconnue : celle d'hommes et de femmes mobilisés en permanence pour faire face à l'urgence.

Car au CTA-CODIS, il n'y a pas de pause. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, opérateurs et chefs de salle se relaient pour assurer une mission cruciale : recevoir les appels de détresse et engager les moyens de secours dans les délais les plus courts. Une responsabilité immense, où chaque seconde compte. Lorsqu'un appel arrive, tout se joue en quelques instants. L'opérateur doit écouter, comprendre et analyser la situation en temps réel, souvent dans un contexte de stress intense du côté de l'appelant. Voix paniquées, informations parfois confuses, urgences vitales : la difficulté est constante.

Accident de la route, malaise, incendie, chute à domicile, ou simple demande de conseil... chaque appel est unique et nécessite une réponse adaptée. Il ne s'agit pas seulement de recueillir des informations, mais aussi de poser les bonnes questions, rassurer, guider, et surtout décider rapidement des moyens à engager. Cette capacité d'analyse rapide repose sur une formation rigoureuse, mais aussi sur des qualités humaines essentielles : sang-froid, empathie, rigueur et réactivité.

Souvent méconnu du grand public, le CTA-CODIS constitue pourtant la première étape de la chaîne de secours. Sans cette plateforme, aucune intervention ne pourrait être déclenchée efficacement.

[\(lire la suite...\)](#)

Dijon Métropole

Côte-d'Or : le préfet interdit les rassemblements festifs non autorisés pour le week-end du 3 au 7 avril 2026

Face à la recrudescence de rassemblements festifs non déclarés, communément appelés « *free-parties* », le préfet de la Côte-d'Or a pris un arrêté exceptionnel visant à interdire toute manifestation musicale non autorisée sur l'ensemble du département entre le vendredi 3 avril à 16h00 et le mardi 7 avril à 08h00.

Cette décision intervient dans un contexte de multiplication de ces événements au cours des derniers mois. Plusieurs rassemblements de grande ampleur ont déjà été recensés dans différentes communes du département, parfois sans encadrement ni dispositif de sécurité adéquat.

[\(lire la suite...\)](#)

Dijon Métropole

Côte-d'Or : plus de 5,3 millions d'euros engagés pour soutenir les territoires et les habitants

Réunie ce vendredi 3 avril 2026 sous la présidence de François Sauvadet, la commission permanente du Conseil départemental de la Côte-d'Or a validé une enveloppe globale de près de 5,3 millions d'euros d'aides. À travers ces décisions, le Département confirme son rôle central dans le soutien aux territoires et dans l'accompagnement des Côte-d'Oriens, avec une attention particulière portée au développement local, à la solidarité et à l'innovation sociale.

Parmi les 35 rapports examinés, une part importante des financements — près de 3,1 millions d'euros — est consacrée au développement local et à l'attractivité. Cette orientation stratégique traduit la volonté des élus de renforcer le dynamisme des communes, notamment rurales, et de garantir la présence de services publics essentiels sur l'ensemble du territoire.

Une nouvelle caserne pour renforcer les services de proximité

Dans cette logique, la commission permanente a approuvé une participation de 150 000 euros à la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Arnay-le-Duc, portée par le bailleur Orvitis. Ce projet s'inscrit dans une politique plus large de maintien des services publics de proximité, considérés comme indispensables à la qualité de vie et à la sécurité des habitants. En soutenant cette initiative, le Département entend contribuer à la vitalité des territoires ruraux et à leur attractivité.

RSA : renforcer l'accès aux droits tout en luttant contre la fraude

Autre décision majeure : la signature d'une convention avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Côte-d'Or pour assurer le contrôle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). L'objectif est double : garantir que les personnes éligibles accèdent effectivement à leurs droits, tout en renforçant la lutte contre les fraudes. Le président François Sauvadet a rappelé l'importance ([lire la suite...](#))



Quetigny

À Quetigny, le conseil municipal trace une feuille de route ambitieuse dans un contexte financier contraint

Réuni en séance publique le 31 mars 2026, le conseil municipal de Quetigny a adopté une série de décisions structurantes qui dessinent les grandes orientations politiques, sociales et budgétaires de la commune pour l'année 2026. Derrière des délibérations techniques — création de commissions, désignations d'élus, fixation des indemnités — se dessine en réalité une stratégie globale, articulée autour d'un équilibre délicat entre maîtrise financière et maintien d'un haut niveau de services publics. ([lire la suite...](#))

Dijon

À Dijon, les tote bags s'offrent une seconde vie grâce aux commerçants locaux

À Dijon, une initiative écologique et solidaire fait son retour ce printemps. Du 8 au 29 avril 2026, l'opération « Tote bags, donnez-leur une seconde vie ! » revient pour une deuxième portée par Shop In Dijon ([lire la suite...](#))

Dijon Métropole

GL Events renforce son ancrage territorial avec une acquisition stratégique et confirme son retour à Dijon

Le groupe lyonnais GL Events poursuit son expansion en France et consolide sa position dans le secteur de l'événementiel. Après avoir remporté puis repris fin 2022 la gestion du parc des expositions et du palais des congrès de Dijon dans le cadre d'une délégation de service public, l'entreprise franchit une nouvelle étape majeure.

Dans un communiqué publié le 25 mars 2026, GL Events annonce avoir obtenu le feu vert de l'Autorité de la concurrence pour la reprise d'un large portefeuille de salles événementielles jusque-là exploitées par Fimalac. L'opération concerne l'ensemble des salles régionales (23 à 25 selon les périmètres évoqués) ainsi que la prestigieuse Salle Pleyel à Paris, lieu emblématique de spectacles et de concerts.



Cette acquisition marque un tournant pour le groupe, qui renforce significativement son réseau de sites et son implantation territoriale. Elle s'inscrit dans une stratégie visant à structurer un acteur culturel intégré de premier plan, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'événementiel, notamment sur le marché du MICE (Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions).

Le président-directeur général du groupe, Olivier Ginon, souligne l'importance de cette étape : « *L'aval de l'Autorité de la* ([lire la suite...](#))

A vibrant, stylized promotional poster for a 'Marché de Printemps' event. The background is a mix of green and blue. At the top left, there's a logo for 'SAVOIR FAIRE 100% CÔTE D'OR LE DÉPARTEMENT'. The main title 'MARCHÉ de PRINTEMPS' is in large, white, bold letters. To the right, the dates and times are listed: 'vendredi 17 avril 12h - 21h30' and 'samedi 18 avril 10h - 18h'. Below the title, a green banner lists 'Producteurs • Artisans • Restauration • Animations et concerts gratuits'. On the left, a speech bubble says 'SORTEZ DE VOTRE COQUILLE !'. The bottom left corner features the logo for 'les Jardins Département' with the address '23 bd de la Trémouille Dijon'. The bottom right corner has the 'Côte d'Or LE DÉPARTEMENT' logo and social media icons for Facebook, YouTube, Instagram, and LinkedIn, along with the website 'cotedor.fr'. The illustration includes a snail, a basket of bread, a tomato, a pepper, and various other vegetables.

Dijon Métropole

Dijon : appel à la grève à l'EPCAPA face à un projet de reprise contesté

Le climat social se tend dans le secteur médico-social dijonnais. Le syndicat CFDT Santé-Sociaux de Côte-d'Or a annoncé un appel à la grève pour le mardi 7 avril 2026 au sein de l'EPCAPA (Établissement Communal d'Accueil de Personnes Âgées), qui regroupe notamment les EHPAD des Bégonias et des Jardins Voltaire.



En cause : un projet de reprise de l'établissement public par EPNAK, soutenu par les autorités de tutelle, dont l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté. Une perspective vivement contestée par le syndicat, qui affirme défendre à la fois les droits des agents et la qualité de prise en charge des résidents.

Une gestion déjà contestée

Depuis février 2025, l'EPCAPA est placé sous mandat de gestion confié à l'EPNAK, à la suite de difficultés de gouvernance. Une décision que la CFDT dit avoir dénoncée dès l'origine, notamment en raison de l'opposition des représentants du personnel.

Plus d'un an après, le syndicat estime que la situation ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Il évoque une dégradation persistante de la gouvernance et alerte sur des atteintes aux droits des agents, en particulier depuis le départ de la directrice des ressources humaines. Plusieurs recours administratifs et actions en justice ont été engagés pour tenter de faire respecter la réglementation. ([lire la suite...](#))

Sport

Dijon : le Raid de l'U revient pour une 24e édition sportive et engagée

Événement désormais incontournable du calendrier sportif bourguignon, le Raid de l'U fera son grand retour le samedi 25 avril 2026 à Dijon. Organisé depuis 2001 par les étudiants de troisième année de l'UFR STAPS, en collaboration avec leurs enseignants, ce rendez-vous outdoor continue de séduire un public toujours plus large, mêlant étudiants, amateurs et sportifs aguerris.

Fidèle à ses valeurs de dépassement de soi, d'esprit d'équipe et d'accessibilité, le Raid de l'U propose cette année encore un défi sportif complet. Les participants, engagés en binôme, devront parcourir environ 45 kilomètres en enchaînant cinq disciplines : trail, VTT, bike & run, course d'orientation et canoë. Deux formats ([lire la suite...](#))

